

RED BANK

DESCRIPTION

- Endroit : Rivière Restigouche principale
- Type de section : Eaux de la Couronne réservées à la pêche ordinaire
- Longueur de la section : 5,5 kilomètres
- Nombre de fosses désignées : 8
- Largeur de la rivière : 90 à 100 mètres
- Lit de la rivière : gravier, roches, certains gros rocs
- Autres précisions : l'accès à la section Red Bank se fait uniquement par une embarcation sur l'eau. La meilleure méthode de pêche consiste à pêcher à partir d'un canot. Il faut un canot motorisé (moteur de 6 à 10 hp). Il n'y a pas de cascade ni de rapide. La rivière a cependant un courant assez fort, la pêche à gué n'est pas recommandée.
- Information GPS
- Camp Red Bank :
- Débarcadère :

UTM datum 1927, zone 19

Lat/Long., datum NAD83

618860 5295800

47° 48' 30" , 67° 24' 44"

616440 5289610

47° 45' 05" , 67° 26' 45"

ACCÈS (voir les chiffres correspondants sur la carte)

NOTE : L'accès à certaine section de pêche pourrait nécessiter l'emploi d'un véhicule à quatre roues motrices.

1. Aux approches de Kedgwick, à partir l'intersection des Routes 17 et 265, rouler pendant 2,6 km sur la Route 265 jusqu'à un carrefour. Continuer tout droit sur le chemin de la ravine Downs.
2. Rouler pendant 9,3 km sur le chemin de la ravine Downs, jusqu'à la première fourche rencontrée. Prendre à gauche.
3. À partir de la première fourche du chemin de la ravine Downs, rouler pendant 2,6 km jusqu'à la deuxième fourche de ce chemin et prendre toujours à gauche.
4. À partir de la deuxième fourche du chemin de la ravine Downs, rouler pendant 0,6 km jusqu'au débarcadère des eaux réservées de la Couronne (panneau jaune), sur les berges de la rivière Restigouche.
5. À partir du débarcadère des eaux réservées de la Couronne, sur la rivière Restigouche, descendre la rivière sur 14,5 km en canot, jusqu'au pavillon Red Bank des eaux réservées de la Couronne, qui se trouvera sur la gauche. Les pêcheurs sont priés de noter qu'ils se déplaceront sur des eaux privées, des eaux visées par des baux et/ou des eaux réservées de la Couronne. Il faut se montrer respectueux des autres pêcheurs. (La section des eaux réservées de la Couronne est balisée au moyen de panneaux jaunes. Le pavillon se trouve à environ 200 m en amont de la fosse Red Bank).

HÉBERGEMENT

- Camp : peut accueillir quatre (4) personnes
- Lits : deux (2) lits superposés avec matelas
- Commodités : poêle à bois, table, évier, bancs, balais, vadrouille et toilette intérieure
- Eau : le camp a accès à un approvisionnement en eau par gravité, quand les conditions sont favorables. **Les pêcheurs doivent apporter leur eau potable.**
- Équipé pour l'usage d'une génératrice
- Autres précisions : le pêcheur est responsable d'apporter tout article qui n'a pas été énuméré ci-dessus
- Le bois de chauffage n'est pas fourni. Il est recommandé que seul le bois de chauffage séché au four soit apporté à la section des eaux de la Couronne réservées en raison du risque de propagation d'insectes envahissants et de maladies. Si vous utilisez du bois de chauffage qui n'a pas été séché au four, achetez-le localement (le plus près possible de votre destination), brûlez tout sur place et ne ramenez pas le bois de chauffage restant.
- Chaque pêcheur est responsable de rapporter ses déchets. Il est strictement interdit de laisser des déchets sur les lieux.

RÈGLEMENTS

- Pour obtenir des renseignements courant sur les mesures de conservation du saumon comme les exigences de pêche avec remise à l'eau, veuillez consulter le site Web de Pêches et Océans Canada.
- Les réglementations générales de la pêche au Nouveau-Brunswick sont en vigueur. Consultez le livre *Pêche* pour plus de renseignements.